

**LOI SUR LES PROGRAMMES DE COMMERCIALISATION AGRICOLE (LPCA)
PROGRAMME DE PAIEMENT ANTICIPÉ
RAPPORT FINANCIER MENSUEL**

1. Rapport du Mois de

Partie C Rapport de défaut mensuel

À la fin de la campagne agricole, l'agent d'exécution doit déclarer en défaut tout producteur qui n'a pas remboursé son avance. Le total des montants défectueux doit être transféré dans un compte distinct de ceux des avances supérieures et inférieures à 50 000.00 \$. Veuillez compléter un rapport pour chaque campagne agricole ayant un défaut impayé.

2. Nom de l'agent d'exécution	3. Campagne agricole
-------------------------------	----------------------

Mise à jour - producteurs défaillants

4. # de producteurs défaillants à la fin de la campagne agricole (ANNEXE "J" 6.A)		#
5. # de producteurs défaillants avec un solde à 0\$	Période visée a)	Total à ce jour b)
6. # de producteurs honorés par la garantie d'AAC	Période visée a)	Total à ce jour b)
7. # de producteurs ayant un solde impayé (4 - 5b - 6b)		#

Mise à jour - capital impayé des producteurs défaillants

8. Total du capital impayé à la fin de la campagne agricole (ANNEXE "J" (11))		\$
9. Total des remboursements sur capital effectué par les producteurs défaillants.	Période visée a)	Total à ce jour b)
10. Paiements reçus d'AAC pour honorer le capital impayé d'un producteur.	Période visée a)	Total à ce jour b)
11. Total du capital défaillant impayé (8 - 9b - 10b)		\$

Intérêt durant la campagne agricole dû à AAC (pour les avances inférieures à 50 000 \$ seulement)

Intérêt durant la campagne agricole dû à AAC (pour les avances inférieures à 50 000 \$ seulement) les modalités du programme. Une fois en défaut, le producteur est dans l'obligation de rembourser l'intérêt sur le capital défaillant (au taux d'intérêt spécifié dans l'accord de remboursement) à partir de la date où l'avance est octroyé jusqu'à la date de défaillance. Une fois récupéré, cet intérêt doit être retourné à AAC dans un délai de 15 jours.

12. Total de l'intérêt durant la campagne agricole dû à AAC pour tous les producteurs défaillants Voir Annexe "J" (12)		\$
13. Remboursements sur l'intérêt durant la campagne agricole en provenance des producteurs défaillants.	Période visée a)	Total à ce jour b)
14. Intérêt durant la campagne agricole supprimé pour producteurs honorés par la garantie d'AAC.	Période visée a)	Total à ce jour b)
15. Solde - intérêt durant la campagne agricole (12 - 13b - 14b)		\$
16. Intérêt durant la campagne agricole remboursé à AAC	Période visée a)	Total à ce jour b)

Veillez soumettre un chèque à AAC payable au "Receveur Général du Canada" pour l'intérêt durant la campagne agricole récupérer des producteurs défaillants pour la période visée. Si un chèque a été ou sera envoyé, veuillez remplir la partie ci-dessous qui porte sur l'information de celui-ci.

Cheque Information

Date du chèque	Montant du chèque	# chèque
	\$	

17. Je certifie que ce document a été vérifié auprès du relevé bancaire du prêteur et une copie de ce relevé est jointe à ce document. J'ai conservé une copie dans mes dossiers pour fins de vérification.

Signature

Date

DIRECTIVES (PARTIE C)

1. **Mois** : indiquez le mois que le rapport est indentifié.
2. **Nom de l'agent d'exécution** : indiquez le nom de l'association de producteurs.
3. **Campagne agricole** : indiquez la campagne agricole pour laquelle vous remplissez le rapport.
4. **# de producteurs défaillants à la fin de la campagne agricole** : indiquez le nombre de producteurs qui ont été déclarés défaillants. Cette information peut être extraite de l'annexe "J" du rapport de fin de campagne agricole (6.a).
5. **# de producteurs défaillants avec solde à 0\$** : indiquez le nombre de producteurs défaillants qui ont remboursé intégralement leur avance pour la période visée. Le « total à ce jour » de la section est calculé en ajoutant le montant de la période visée au « total à ce jour » du rapport précédent.
6. **# de producteurs honorés par la garantie d'AAC** : indiquez le nombre de producteurs défaillants dont la garantie est pleinement honorée par AAC pour la période visée. Le « total à ce jour » de la section est calculé en ajoutant le montant de la période visée au « total à ce jour » du rapport précédent.
7. **# de producteurs ayant un solde impayé** : indiquez le nombre total de producteurs qui ont des soldes impayés au sein de votre association de producteurs. C'est la différence entre le # de producteurs défaillants à la fin de la campagne agricole (4), le # de producteurs défaillants avec solde à 0\$ (5b), et le # de producteurs honorés par la garantie d'AAC (6b).
8. **Total du capital impayé à la fin de la campagne agricole** : Ce montant a été calculé à la section 11 de l'annexe J du rapport de fin de campagne agricole. Veuillez indiquer ce montant.
9. **Total des remboursements sur capital effectué par les producteurs défaillants** : Indiquez le montant total des remboursements sur capital effectués par les producteurs défaillants pour la période visée. Le « total à ce jour » de la section est calculé en ajoutant le montant de la période visée au « total à ce jour » du rapport précédent.
10. **Paiements reçus d'AAC pour honorer le capital impayé d'un producteur** : Indiquez le montant payé par AAC pour honorer le capital impayé des producteurs pour la période visée. La section « total à ce jour » est calculée en ajoutant le montant de la période visée à la section « Total à ce jour » du rapport précédent.
11. **Total du capital défaillant impayé** : indiquez la différence entre les points 8, 9b et 10b.
12. **Total de l'intérêt durant la campagne agricole dû à AAC pour tous les producteurs défaillants** : Puisqu'Agriculture et Agroalimentaire Canada a déjà versé l'intérêt sur la première tranche de 50 000 \$ de chaque avance, tous les producteurs défaillants doivent rembourser l'intérêt durant la campagne agricole. Ce montant a déjà été calculé au point 12 de l'annexe "J" du rapport de fin de campagne agricole.
13. **Remboursements sur l'intérêt durant la campagne agricole en provenance des producteurs défaillants** : Montants payés par les producteurs ayant servi à rembourser l'intérêt durant la campagne agricole dû à AAC. Veuillez indiquer les remboursements reçus pour la période visée. Le « total à ce jour » de la section est calculé en ajoutant le montant de la période visée au « total à ce jour » du rapport précédent.
14. **Intérêt durant la campagne agricole supprimé pour producteurs honorés par la garantie d'AAC** : Veuillez indiquer le montant de l'intérêt durant la campagne agricole rayé de vos livres pour les producteurs dont la garantie a été honorée.
15. **Solde - intérêt durant la campagne agricole** : veuillez indiquer la différence entre les points 12, 13b et 14b.
16. **Intérêt durant la campagne agricole remboursé à AAC** : Veuillez indiquer l'intérêt durant la campagne agricole remboursé à AAC pour la période visée. La section « Total à ce jour » est calculée en ajoutant le montant de la période visée à la section « Total à ce jour » du rapport précédent.
17. Après avoir rempli le formulaire et vérifié la correspondance des chiffres avec le relevé du prêteur, veuillez le joindre au formulaire et en garder une copie dans vos dossiers. Veuillez dater le formulaire et le signer sur la ligne prévue à cette fin.